

Le futur simple de l'indicatif : morphologie et exceptions

Le futur simple est un temps simple de l'indicatif qui marque une action future par rapport au moment présent.

Contrairement aux temps composés de la conjugaison (passé composé, plus que parfait, futur antérieur, conditionnel passé, subjonctif passé et infinitif passé ...) il se conjugue sans auxiliaire : **Elle arrivera demain soir.**

Construction du futur simple à partir de l'infinitif du verbe :

La quasi-totalité des verbes français construisent leur futur simple à **partir de l'infinitif complet**, suivi d'une terminaison constante :

Infinitif complet + ... ai / ... as / ... a / ... ons / ... ez / ... ont

- Parler : je **parlerai**
- Finir : tu **finiras**
- Travailler : **elle travaillera**
- Partir : nous **partirons**
- Etc.

Parmi tous les verbes irréguliers du troisième groupe, il n'existe que très peu d'exceptions à cette règle :

1 - Quand l'infinitif d'un verbe du troisième groupe se termine en "... re" on supprime le "e" de l'infinitif.

- Boire : je boirai
- Dire : elle dira
- Croire : ils croiront
- Mettre : tu mettras
- Ecrire : nous écrirons
- Etc.

2 - **Les verbes irréguliers** (ne suivant pas la règle ci-dessus) **au futur :**

- Aller** : j'irai
- Envoyer** : il enverra
- Venir** : tu viendras - et les composés du verbe venir : **devenir, se souvenir, intervenir, convenir, parvenir, survenir**, etc.
- Tenir** : il tiendra - et les composés du verbe tenir : **soutenir, retenir, entretenir, maintenir, appartenir, contenir**, etc.
- Cueillir / accueillir / recueillir** : nous accueillerons
- Être** : vous serez
- Faire** : ils feront
- Avoir** : j'aurai – tu auras
- Pouvoir** : tu pourras
- Vouloir** : il voudra
- Savoir** : nous saurons – je saurai
- Devoir** : elles devront – et les verbes avec un infinitif en "voir" (sauf voir) : **recevoir, concevoir, apercevoir, promouvoir, pleuvoir, décevoir, percevoir**, etc.
- Voir** : vous verrez – tu verras
- Falloir** : il faudra
- Valoir** : il vaudra

Le verbe s'asseoir (ou s'assoir, après la réforme de l'orthographe de 1990) a deux conjugaisons à presque tous les temps de la conjugaison, et au futur également :

Je m'assoirai - je m'assiérai / tu t'assoiras - tu t'assiéras / elle s'assoira - elle s'assiéra / nous nous assoirons – nous nous assiérons / vous vous assoirez - vous vous assiérez / ils s'assoiront – ils s'assiéront

Les deux formes sont utilisées indifféremment à l'oral comme à l'écrit. Pourtant, la forme "je m'assiérai, il s'assiéra, vous vous assiérez, ils s'assiéront" est considérée plus élégante, plus littéraire et certainement plus moderne.

Asseyez-vous ! considéré comme vieillot, est peu employé aujourd'hui. On dira plutôt « asseyez-vous ! »